

Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton

Cette fiche décrit la situation de l'emploi et du marché du travail en Occitanie, ainsi que les perspectives de recrutement du métier Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton.

Les principaux secteurs d'activité employeurs :

- Travail du bois, industries du papier et imprimerie 90%
- Activités de services administratifs et de soutien 10%

Quelles perspectives pour les recrutements ?

Perspectives nationales à horizon 2022

Pour la famille de métiers élargie* à laquelle appartient ce métier, les perspectives de recrutement sont moyennes. Elles s'expliquent par des créations d'emploi attendues plutôt stables et des départs attendus en fin de carrière relativement importants.

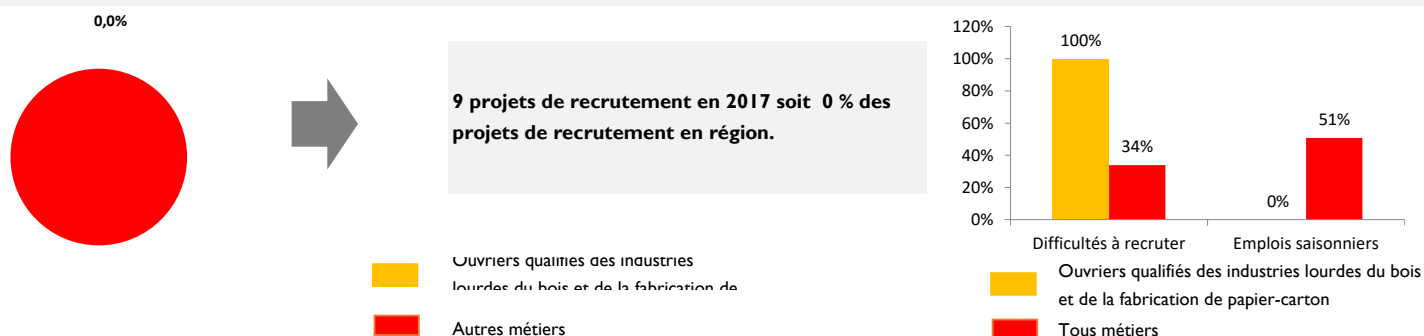


Source : France stratégie- DARES "Les métiers en 2022 - avril 2015" - traitement Carif-Oref Occitanie

* La famille de métier élargie à laquelle appartient ce métier est : Ouvriers qualifiés des industries de process

Les besoins de main-d'œuvre en région

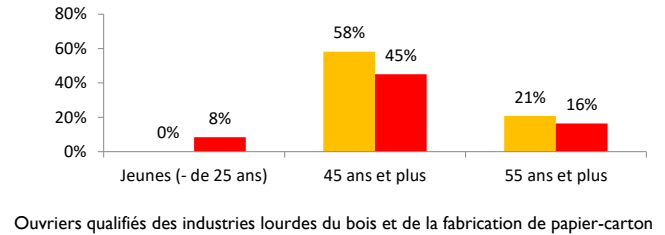
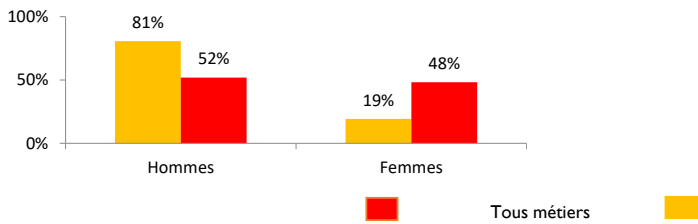
Avec 9 projets de recrutement exprimés pour l'année 2017, ce métier compte pour 0,01% du total des projets et se place en 195e position sur 225. 0% des projets concernent des emplois saisonniers, 100% sont jugés difficiles par les recruteurs.



Source : Direccte - Pôle emploi - BMO 2017, traitement Carif-Oref Occitanie

Quelles sont les personnes en emploi ?

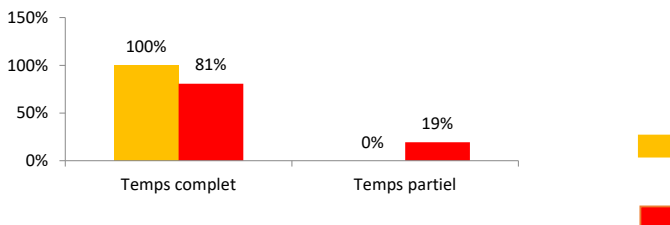
Avec 194 emplois, ce métier représente 0,01% de l'ensemble des emplois en région et occupe le 222e rang en nombre d'emplois. Les femmes constituent 19,3% des personnes en emploi dans ce métier et les jeunes de moins de 25 ans 0%.



Source : Insee - RP 2014, traitement Carif-Oref Occitanie

Quelles sont les conditions d'exercice de ce métier ?

Temps de travail



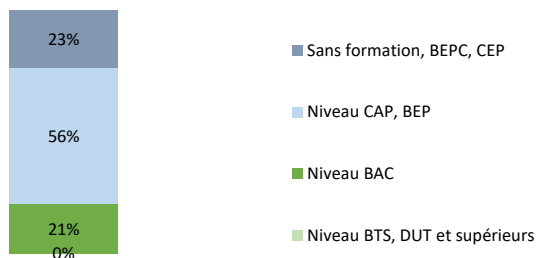
Source : Insee - RP 2014, traitement Carif-Oref Occitanie

100% des emplois dans ce métier sont exercés à temps complet, 0% à temps partiel.

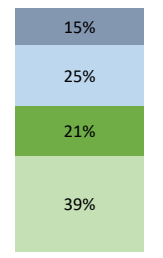
Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton

Tous métiers

Diplômes et spécialités de formation



Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton

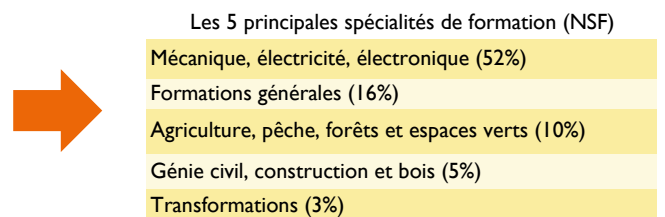


Tous métiers

Plus d'un actif en emploi sur deux qui exerce dans le métier a un diplôme de niveau V (CAP, BEP)

Source : Insee - RP 2014, traitement Carif-Oref Occitanie

Les spécialités de formation les plus présentes chez les actifs exerçant ce métier en France relèvent du domaine "Mécanique, électricité, électronique" (51,6 % des actifs en emploi). Dans l'ensemble, en comparant avec les autres familles de métiers, ce métier se caractérise par un indice de concentration* des spécialités de formation plutôt élevé: assez peu de domaines de formation mènent à ce métier.



Source : INSEE, Enquête emploi en continu 2012 - données nationales - traitement Carif-Oref Occitanie

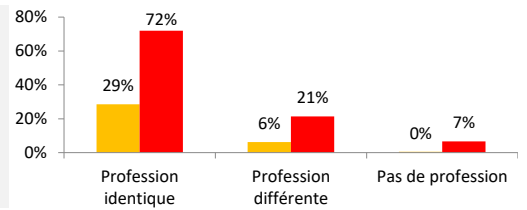
* Indice de concentration = 0,36

Proche de 1, il traduit des recrutements très concentrés sur un petit nombre de spécialités de formation, proche de 0, il révèle au contraire une famille de métiers alimentée par un large éventail de formations.

Mobilités professionnelles

Mobilité professionnelle des salariés dans ce métier en 2014 :

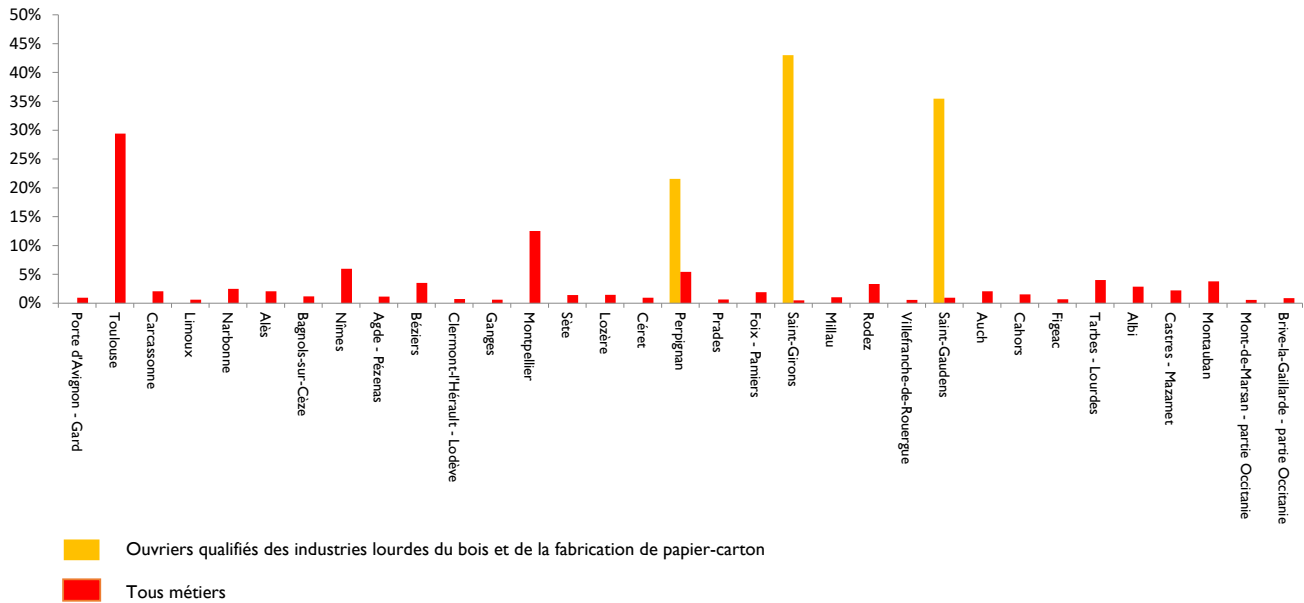
Les données pour ce métier sont non significatives en raison du secret statistique.



* au sein ou hors de la famille professionnelle (FAP 225)

Source : Insee - DADS, salarié au 31/12 dans le secteur privé

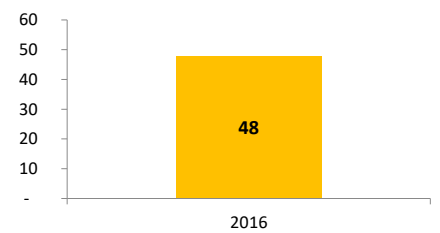
Où sont localisés les emplois dans ce métier (dans quelles zones d'emploi) ?



Quelles sont les caractéristiques du marché du travail ?

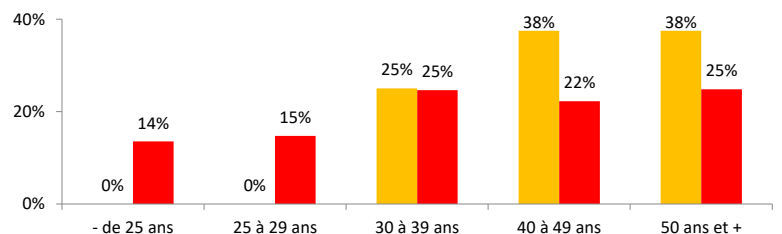
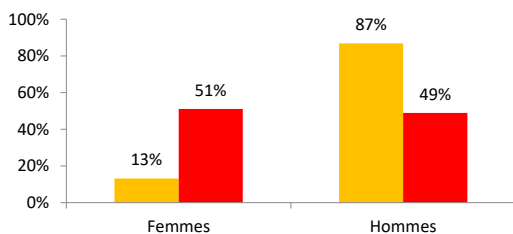
Les demandes d'emploi

Avec 48 demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2016, ce métier représente 0,01% du total des demandes et occupe le 188e rang sur 225 en nombre de demandes.



Source : Direccte - Pôle emploi - DEE 2016, traitement Carif-Oref Occitanie

En 2016, 13,2% des demandeurs d'emploi pour ce métier sont des femmes. Les jeunes de moins de 25 ans représentent 0% des demandeurs d'emploi.

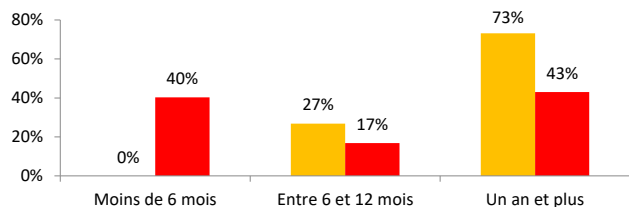


* Ces résultats tiennent compte du secret statistique.

* Ces résultats tiennent compte du secret statistique.

Source : Direccte - Pôle emploi - DEFM au 31/12/2016 traitement Carif-Oref Occitanie

Ancienneté sur les listes des demandeurs d'emploi



Source : Direccte - Pôle emploi - DEFM au 31/12/2016, traitement Carif-Oref Occitanie

* Ces résultats tiennent compte du secret statistique.

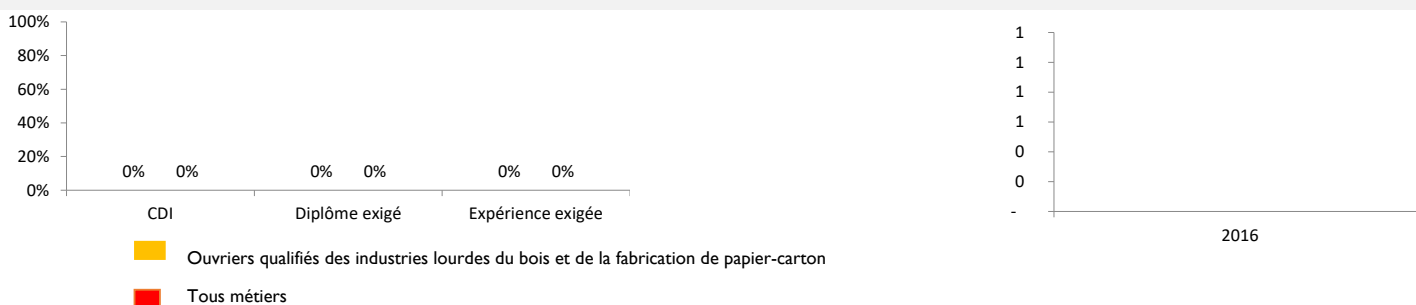
Dans ce métier, 0% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis moins de 6 mois et 73,2% depuis un an et plus.

■ Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication de papier-carton

■ Tous métiers

Les offres d'emploi

Pas de données disponibles pour ce métier en 2016



Un indicateur de tension prenant en compte l'ensemble des offres diffusées par le Pôle emploi (y compris celles transmises par des sites partenaires pour rediffusion) viendra compléter à terme cette fiche.

Métiers : La notion de métier utilisée ici s'appuie sur la nomenclature "Familles Professionnelles - FAP- 2009" et son niveau de regroupement en 225 postes. Les FAP sont une des principales nomenclatures de métiers, elles résultent d'un rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (ROME) utilisé par le Pôle emploi. La notion de famille de métiers élargie correspond au niveau de regroupement en 87 postes de la FAP-2009.

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites au Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. La notion de demandeur d'emploi inscrit au Pôle emploi est différente de celle de chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits au Pôle emploi.

INSEE RP : Recensement de la Population de l'INSEE.

BMO : L'Enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO) est réalisée annuellement par le Pôle emploi. Elle est publiée au mois d'avril et mesure les intentions de recrutement exprimées par les employeurs pour l'année à venir.

NSF : La Nomenclature des Spécialités de Formation (décret interministériel n° 94-522) couvre l'ensemble des formations, quel qu'en soit le niveau : formations initiales ou continues, secondaires ou supérieures, professionnelles ou non.

Enquête emploi en continu : Réalisée par l'INSEE, elle vise à observer la situation des personnes sur le marché du travail. Elle porte notamment sur l'emploi, le chômage et la formation (champ : France métropolitaine).

Pour en savoir plus :

[Portail Me former en région - S'informer sur les métiers](#)

[Les métiers en 2022 - DARES.](#)

[Enquête BMO 2017.](#)

[La nomenclature FAP - DARES.](#)